

Service porteur : DIAF

Vice-présidence : Finances, budget et politique d'achat

DÉLIBÉRATION n° CA-06-03-2026-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 mars 2026

Compte financier 2025
Fondation Poitiers Université

Le Conseil d'administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3-IV-2 et R. 719-51 à R. 719-112 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;
- Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;
- Vu le décret n° 2024-118 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des EPSCP et notamment ses articles 26 à 29 relatifs aux fondations universitaires ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Contexte :

Conformément à la réglementation, l'exécution financière annuelle doit donner lieu à un compte rendu d'exécution sous la forme d'un compte financier. Il rend compte de l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice de l'année passée.

Le compte financier est présenté sous deux aspects : par l'ordonnateur d'une part, selon la comptabilité budgétaire ou comptabilité de trésorerie (engagements juridiques, paiements et encaissements) ; par l'agent comptable d'autre part selon la comptabilité en droits constatés. Il permet de déterminer les indicateurs témoignant de la santé financière de l'établissement, en particulier la situation de la trésorerie et le fonds de roulement.

Le compte financier est adopté par le conseil de gestion de la Fondation, il fait l'objet d'une annexe établie par l'agent comptable et d'un rapport d'audit élaboré par le commissaire aux comptes. Il est soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'établissement.

La délibération relative au compte financier est communiquée sans délai à madame la rectrice de région académique, chancelière des universités.

Dispositif ou objet de la décision :

Exécution budgétaire 2025 - Fondation

Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 485 660 € d'autorisations d'engagement en fonctionnement
- 147 220 € de crédits de paiement en fonctionnement
- 395 160 € de recettes
- 247 940 € de solde budgétaire positif

Exécution comptable 2025 - Fondation

Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- -99 804 € de variation de trésorerie
- 0 € de résultat patrimonial
- 148 393 € de capacité d'autofinancement
- 372 989 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Le rapport des commissaires aux comptes est joint à la présente délibération.

Nature de la décision :
Pour décision.

Vote :
Soumis à la majorité simple.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 6 mars 2026
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 11/03/2026

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



COMPTES ANNUELS 2025

FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

L'Agent comptable
David MARTIN

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN
(Tableau Excel fourni par l'AMUE, éditeur SIFAC, à partir de 2023)

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services		-	-
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs		510 514,75	348 197,52
Concours publics et subventions d'exploitation		434 312,21	84 500,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		76 202,54	263 697,52
Ressources liées à la générosité du public		229 996,95	181 419,38
Dons manuels		229 996,95	181 419,38
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés		111 544,17	161 482,01
Autres produits		50,12	3 614,80
Total I		852 105,99	694 713,71
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		136 070,55	139 187,09
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés		336 139,80	190 047,71
Autres charges		395 819,95	379 446,28
Total II		868 030,30	708 681,08
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 15 924,31	- 13 967,37

PRODUITS FINANCIERS :			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	15 924,31		13 967,37
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	15 924,31		13 967,37
CHARGES FINANCIERES :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	-		-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	15 924,31		13 967,37
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	0,00	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V	-		-
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	-		-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-		-
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	868 030,30		708 681,08
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	868 030,30		708 681,08
EXCEDENT OU DEFICIT	-		-

Actif	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
Participations et Créances rattachées	5 000,00		5 000,00	5 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	5 000,00	-	5 000,00	5 000,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	52 283,54	-	52 283,54	87 397,98
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	52 283,54		52 283,54	87 397,98
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 327 909,84		1 327 909,84	1 426 310,18
Charges constatées d'avance				
Total II	1 380 193,38	-	1 380 193,38	1 513 708,16
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 385 193,38	-	1 385 193,38	1 518 708,16

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	570 567,30	646 769,84
Fonds propres statutaires	570 567,30	646 769,84
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	196 460,08	196 460,08
Réserves statutaires ou contractuelles	196 460,08	196 460,08
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	767 027,38	843 229,92
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	767 027,38	843 229,92
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	527 253,80	302 658,17
Total II	527 253,80	302 658,17
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 068,15	17 779,70
Dettes des legs ou donations	58 440,28	355 040,37
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie	1 403,77	
Produits constatés d'avance		
Total IV	90 912,20	372 820,07
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 385 193,38	1 518 708,16

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complètent les informations qu'ils contiennent.

Cette annexe a été élaborée par l'agent comptable, chargé de la tenue des comptes de l'établissement.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement 2018-06 et au règlement ANC 2019-04 et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-06 applicable au 1er janvier 2025.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la fondation a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022-06 ne génère pas d' impacts significatifs sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

I) GENERALITES

La Fondation Poitiers Université a été créée par décision du conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 23 janvier 2009. Les statuts relatifs à la constitution et au fonctionnement de la fondation ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière modification approuvée par le conseil d'administration datant du 2 mars 2018.

La Fondation Poitiers Université est une fondation universitaire ne disposant pas de la personnalité morale. La gouvernance est assurée par son président et son conseil de gestion.

Depuis le 2 juillet 2019, M Marc Bonassies est le président de la Fondation.

Sa comptabilité est tenue au sein d'un Budget annexé et est consolidée au sein de celle de l'Université. A titre d'information, le budget global de l'Université est de 320 Millions d'€ (budget initial pour 2026).

L'objet de la Fondation est :

- D'institutionnaliser, dans une démarche de développement et de consolidation, des relations et partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales et tous les acteurs socio-économiques.
- D'aider le territoire à s'approprier son université.
- De développer l'université en termes de professionnalisation de l'offre de formation, d'amélioration des conditions de vie des étudiants, d'aide à la recherche fondamentale et appliquée.
- De collecter de nouvelles ressources pour financer des actions prioritaires.

Le montant de la dotation initiale prévu par les statuts est de 1 232 500€, la majorité des partenaires ayant choisi un paiement fractionné en trois fois à compter de 2009.

Au 31 décembre 2025, le solde de la dotation consommable est de 570 567,30 € (646 769,84 € en début d'exercice) : il a en effet été puisé 76 202,54 € pour assurer l'équilibre du résultat, à la demande de la Gouvernance. L'article R719-204 du Code de l'Education nationale prévoyant l'exécution en équilibre via, le cas échéant, la fraction annuelle consommable de la dotation a été supprimé pour 2025 par le D. 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des EPSCP (dit « décret financier »).

La fondation obéit aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires prévues par le décret 2008-326 du 7 avril 2008, conformément à l'article L719-12 du Code de l'Education, ainsi qu'au règlement spécifique aux associations, fondations et fonds spécifiques du 5 décembre 2018, applicable à partir de 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la fondation applique la nouvelle comptabilité dite Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) ainsi que le référentiel comptable unique selon l'instruction du 16 décembre 2022.

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) IMMOBILISATIONS

La fondation dispose de 5 000,00 € de parts sociales de la BPVF, acquises durant l'exercice 2022. Elles sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

II-2) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Aucune subvention d'investissement ne figure au bilan.

II-3) CREANCES : 52 283,54 €

Elles s'élevaient à 87 397,98 € fin 2024.

Avant 2025, des dons ou subventions, reçus ou non, mais qui ne pouvaient être considérés comme définitivement acquis, du fait d'une condition à lever (ex : l'affecter à un projet, transmettre un bilan financier, un compte rendu d'exécution) faisait l'objet d'un produit à recevoir dans l'attente d'une émission de titres de recettes définitives en classe 7 à la levée de la condition. A partir de 2025, afin que les comptes gagnent en lisibilité par rapport au mécanisme des dons dédiés, seul ce dernier est mis en œuvre pour rattacher la recette à l'exercice.

29 901,00 € sont des titres de recette en attente de versement, dont 20 000,00 € de 2024 sur Grand Angoulême

21 581,39 € sont des intérêts de placements auprès de la BPVF (CAT et livret) : intérêts courus ou à recevoir au 31 décembre 2025.

801,15 € sont des frais bancaires, comptabilisés en période d'inventaire en compte d'imputation provisoire des dépenses car connus après la période de dénouement.

II-4) PLACEMENTS et DISPONIBILITES : 1 326 506,07 €.

❖ PLACEMENTS

Le total des placements, compte à terme et livret, s'élève à 698 704,47 €

Contrairement à l'Université, la Fondation peut placer sa trésorerie dans un établissement financier autre que le Trésor Public.

Elle dispose de 200 000€ de comptes à terme auprès de la Banque populaire Val-de-France depuis 2022, renouvelé en 2024.

Une partie de sa trésorerie est également placée sur un livret rémunéré auprès de la Banque Populaire Val de France. Au 31 décembre 2025, l'encours est de 498 704,47 €.

❖ DISPONIBILITES

Les disponibilités de la Fondation s'élèvent à 627 801,60 €.

- Crédit Agricole Touraine Poitou : 176 538,64 €.
- Crédit Agricole Charentes Périgord : 320 396,51 €.
- Banque Populaire : 48 270,02 €.
- Trésor Public : 82 596,43 € qui correspond à la subdivision du compte de la Fondation à l'Université de Poitiers

Les placements au CRCA sont arrivées à leur échéance : il sera nécessaire en 2026 de réaffecter ces fonds, notamment si ces comptes courants génèrent des frais bancaires, comme le CRCA Charente Périgord.

Comptes courants au 31 décembre 2025		Placements		Intérêts reçus ou latents cumulés	Frais	Commentaire
Trésor public (démembrement du compte de l'université au Trésor)	82 596,43					
BPVF	48 270,02				659,47	
BPVF Livret	498 704,47			8 440,28		
BPVF		Compte à terme *	200 000,00	13 141,11		
BPVF		Parts sociales	5 000,00	125,00		
CRCA Touraine Poitou	176 538,64			1,53	1,00	Placement arrivé à terme
CRCA Charente Périgord	320 396,51				791,70	Placement arrivé à terme
Total banques hors Trésor public	1 043 909,64					
Total	1 126 506,07		205 000,00	21 707,92	1 452,17	

II-5) FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation sont constitués par :

- Les fonds des donateurs disponibles : 570 567,30 €. Ils ont été réduits de 76 202,54 € en 2025 pour équilibrer le résultat de l'année.
- Les réserves : 196 460,08 €
- Le résultat de l'exercice est nul, conformément à la volonté de la gouvernance après évolution de la réglementation applicable : les actions menées par la fondation dans l'année peuvent en effet être financées
 - par les dons manuels affectés (fonds dédiés) de l'année ou des années précédentes : ces dons, s'ils ne sont pas utilisés l'année de leur versement sont remontés dans les fonds propres ; à l'inverse, ils redescendent en recettes pour financer les opérations de l'année s'ils ont été versés antérieurement ;
 - par les dons manuels récurrents ou non récurrents non affectés ;
 - si ces derniers sont insuffisants pour équilibrer les dépenses, la fondation peut puiser dans ses fonds propres à hauteur de 20% de ceux-ci. Notion de fraction consommable. Les fonds propres servent en effet à financer des actions ultérieures à leur versement.

L'université de Poitiers a abondé en 2022 aux fonds propres pour 250 000 €. Conformément à la réglementation en vigueur relative aux fonds consommables d'une fondation universitaire, ceux-là ne peuvent être constitués de plus de 50% de fonds d'origine publique.

Les fonds dédiés sur dons affectés étaient de 302 658,17 € en début d'exercice : ils permettent le financement d'actions fléchées. Ils sont aujourd'hui de 527 253,80 €. Ils financeront les actions de 2026 et des années suivantes.

111 544,71 € de dons manuels affectés versés les années antérieures ont été utilisés en 2025 (transfert des fonds propres vers les produits de fonctionnements). A l'inverse, 336 140,46 € de dons manuels affectés versés en 2025 et non utilisés en 2025 ont été affectés aux fonds dédiés (transfert par les charges de fonctionnements vers les fonds propres pour être conservés en réserve).

II-6) DETTES : 89 508,43 €

Elles étaient de 372 820,07 € en 2024. Comme expliqué plus haut, les dons ne sont plus traités comme des avances dans l'attente de la réalisation de la condition, mais directement comme des recettes, rattachées à l'exercice ou non par le seul mécanisme des dons dédiés. Ces avances jusqu'à 2024 apparaissaient dans les dettes.

Ce chapitre reprend toutes les dettes et assimilées :

- Pas de dettes fournisseurs : ils ont tous été désintéressés en 2025
- 31 068,15 € de charges à payer, c'est-à-dire de charges identifiées sur 2025 pour lesquelles la facture n'a pas été reçue
- Plus d'avances reçues
- 58 440,28 € de recettes à classer (recettes pas encore dénouées) : un versement de 50 000,00 € de la MGEN et 8 440,28 € d'intérêts sur livrets BPVF connus après le 31 décembre 2025 (pas de titre)

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat est à l'équilibre pour les raisons évoquées plus haut.

III-1) PRODUITS

Ils sont constitués de plusieurs types de recettes :

- Des dons et subventions reçues pour 664 359,16 € soit plus du double de 2024 (269 533 €) : une excellente année, liée pour partie à l'évolution de la comptabilisation des dons et subventions
- Une part des fonds consommables des fonds propres : 76 252,66 € (267 312,32 € en 2024). C'est cet apport qui équilibre les actions de l'année : en effet, les frais de fonctionnement (dont le remboursement pour partie à l'université de ses agents) sont supérieurs aux 10% prélevés sur les dons et subventions reçues en 2025
- La reprise des dons affectés antérieurs utilisés en 2025 : 111 544,17 € (opération d'ordre), en baisse par rapport à 2024 (161 482,01 €)
- Des produits financiers : 15 924,31 € Il s'agit des intérêts versés sur livret et de la part des intérêts courus latents du compte à terme.

III-2) CHARGES

Elles progressent toutes :

- Les consommations et services extérieurs d'un montant de 33 385,27 € (22 194 € en 2024)
- Les coûts de personnel refacturés pour partie par le budget principal de l'université : 102 685,28 € (116 993 € en 2024). Les effectifs comprennent toujours 3 ETP de l'université, dont 2 sont facturés pour partie par l'université. Depuis 2024, ce coût apparaît sous la rubrique Personnel détaché ou prêté
- Les subventions versées pour 395 819,95 € (379 446,28 €) dont 268 696,95 € de virements de crédits pour les composantes. Ces interventions sont le cœur d'activité de la Fondation.

- Les engagements sur dons affectés pour 336 139,80 € : correspondent à la part des dons affectés reçus en 2025 mais qui sont mis en réserve pour financer les actions ultérieures à 2025. On les retrouve au bilan dans les fonds dédiés qui se renforcent pour les actions futures.

IV) MECENAT EN NATURE ET EN COMPETENCE

La Fondation a reçu 72 789,83 € de mécénat en nature et 124 839,15 € de mécénat en compétence, soit un total de 197 628,98 €. Le flux de cette année comprend un reliquat 2024 dont les informations des mécènes nous sont parvenues après la clôture.

Les dons en nature concernent en général des ordinateurs neufs ou reconditionnés, des biens alimentaires. Les dons en compétence peuvent regrouper des animations de cours, des études. Une animation sur la chaufferie Biomasse a été produite en 2022.

2024 se caractérisait par des dons de toutes sortes de produits d'hygiène et de vêtements pour l'épicerie sociale et solidaire, des ordinateurs reconditionnés, des animations de cours informatiques et le développement de projets solidaires sur le campus de Niort.

Des dons d'électroménagers n'avaient pas été valorisés par le donateur au moment de la clôture des comptes.

2025 reprend ces items.

Ces actions sont valorisées de manière extra comptable.

Les tableaux de suivi des fonds dédiés et mécénats en nature et compétence ne sont pas livrés dans la présente annexe, à la demande de la Fondation, pour préserver le besoin de discrétion des différents donateurs.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Compte financier 2025. FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES					RECETTES		
	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024		Montants exécutés		Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés	
	AE	CP	AE	CP			
Personnel					510 000	395 160	Recettes globalisées
dont contrib employeur au CAS Pension							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement	710 000	710 000	485 660	147 220			Autres financements publics
					510 000	395 160	Recettes propres
Intervention							
					-	-	Recettes fléchées*
Investissement							Financements de l'Etat fléchés
							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	710 000	710 000	485 660	147 220	510 000	395 160	TOTAL DES RECETTES (C)

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				247 940	200 000		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
--	--	--	--	---------	---------	--	---

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine. Compte financier 2025. FONDATION

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Compte financier 2025	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							-	-
D105 - Bibliothèques et documentation							-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107 - Rech univ en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier							-	-
D115 - Pilotage et support			158 360	138 420			158 360	138 420
Étudiants	-	-	327 300	8 800	-	-	327 300	8 800
D201 - Aides directes aux étudiants			327 300	8 800			327 300	8 800
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
Total	-	-	485 660	147 220	-	-	485 660	147 220

= D101+D102+D103

=D201+D202+D203

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	247 940
-----------------------------	---------

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Compte financier 2025	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									-
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				74 612					74 612
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		19 000		147 000					166 000
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					119 997				119 997
Autres recettes					34 551				34 551
Total	-	19 000	-	221 612	154 547	-	-	-	395 160

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
----------------------------	--

TABLEAU 4
Equilibre financier Compte financier 2024. FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			FINANCEMENTS		
	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	200 000	-		247 940	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal					dont Budget Principal
dont Budget Annexe SIUMPSS					dont Budget Annexe
dont Budget Annexe Fondation	200 000			247 940	dont Budget Annexe Fondation
dont Budget Annexe GEPA					dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)					Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**					Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)		340 038	-	7 706	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	200 000	340 038	-	240 234	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	-	200 000	99 804	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***					dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)		239 478		99 804	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	200 000	340 038	200 000	340 038	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Compte financier 2024. FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés	PRODUITS	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Personnel			Subventions de l'Etat		64 000
dont charges de pensions civiles*			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	710 000	868 030	Autres subventions		370 312
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	510 000	433 718
TOTAL DES CHARGES (1)	710 000	868 030	TOTAL DES PRODUITS (2)	510 000	868 030
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	200 000	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	710 000	868 030	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	710 000	868 030

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 200 000	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		336 140
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		111 544
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		76 203
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 200 000	148 393

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés	RESSOURCES	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Insuffisance d'autofinancement	200 000	-	Capacité d'autofinancement	-	148 393
Investissements			Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources		224 596
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	200 000	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	372 989
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	372 989	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	200 000	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants budget initial 2025 voté le 20/12/2024	Montants exécutés
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 200 000	372 989
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		472 793
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 200 000	- 99 804
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	993 020	1 513 877
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 253 776	187 371
Niveau final de la TRESORERIE	1 246 796	1 326 506

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Périmètre financier : UP
Société(s) : FONDATION

Exercice : 2025
Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie réalisé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	1 426 310,18	1 475 164,47	1 469 893,02	1 515 623,10	1 524 564,95	1 511 316,95	1 537 705,41	1 577 716,04	1 576 466,04	1 592 572,87	1 592 587,54	1 598 284,29	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	6 300,00	300,00	80 286,79	39 360,00	10 000,00	30 000,00	57 000,00	4 000,00	23 996,95	15 035,83	66 500,40	62 379,71	395 159,68
Subvention pour charges de service public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	19 000,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	68 272,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	55 000,00	0,00	0,00	12 000,00	30 000,00	26 339,71	221 612,21
Recettes propres	6 300,00	300,00	12 014,29	39 360,00	10 000,00	0,00	2 000,00	0,00	23 996,95	3 035,83	36 500,40	21 040,00	154 547,47
Subvention pour charges d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes budgétaires fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	45 374,29	0,00	-16 786,79	-23 360,00	-10 000,00	2 000,00	-2 000,00	-4 000,00	0,00	3 000,00	-10 373,87	8 440,28	-7 706,09
TVA encaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	45 374,29	0,00	-16 786,79	-23 360,00	-10 000,00	2 000,00	-2 000,00	-4 000,00	0,00	3 000,00	-10 373,87	8 440,28	-7 706,09
TOTAL	51 674,29	300,00	63 500,00	16 000,00	0,00	32 000,00	55 000,00	0,00	23 996,95	18 035,83	56 126,53	70 819,99	387 453,59
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	2 820,00	5 571,45	17 769,92	7 103,65	13 248,00	5 611,54	14 989,37	1 250,00	7 890,12	18 021,16	50 429,78	2 514,83	147 219,82
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	2 820,00	5 571,45	17 769,92	7 103,65	13 248,00	5 611,54	14 989,37	1 250,00	7 890,12	18 021,16	50 429,78	2 514,83	147 219,82
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses sur recettes fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts : remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts : décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	0,00	-45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 083,38	340 037,88
TVA décaissée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0,00	0,00	0,00	-45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 083,38	755,65
TOTAL	2 820,00	5 571,45	17 769,92	7 058,15	13 248,00	5 611,54	14 989,37	1 250,00	7 890,12	18 021,16	50 429,78	342 598,21	487 257,70
SOLDE DU MOIS	48 854,29	-5 271,45	45 730,08	8 941,85	-13 248,00	26 388,46	40 010,63	-1 250,00	16 106,83	14,67	5 696,75	-271 778,22	-99 804,11
SOLDE CUMULE	1 475 164,47	1 469 893,02	1 515 623,10	1 524 564,95	1 511 316,95	1 537 705,41	1 577 716,04	1 576 466,04	1 592 572,87	1 592 587,54	1 598 284,29	1 326 506,07	
												dont trésorerie fléchée	0,00
												dont trésorerie sur op. non budgétaires	-347 743,97

TABLEAU 10			
Synthèse budgétaire et comptable. COMPTE FINANCIER 2025. FONDATION			
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			
Niveaux initiaux			BI n
	1	Niveau initial de restes à payer (niveau final du compte financier 2024)	21 315
	2	Niveau initial du fonds de roulement (niveau final du compte financier 2024)	1 140 888
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 285 422
	4	Niveau initial de la trésorerie (niveau final du compte financier 2024)	1 426 310
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	
	5	Autorisations d'engagement	485 660
	6	Résultat patrimonial	-
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	148 393
	8	Variation du fonds de roulement	372 989
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS -
		Variation des stocks	+ / -
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS - 125 049
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 509 720
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 384 671
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	247 940
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	- 347 744
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 99 804
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	- 99 804
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 472 793
	16	Variation des restes à payer	338 440
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	359 755
	18	Niveau final du fonds de roulement	1 513 877
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	187 371
	20	Niveau final de la trésorerie	1 326 506
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 326 506
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	